Janvier 2023

DIJON INFO famille

la lettre d'infos famille de la ville de Dijon

Nuits de la lecture : la bibliothèque vous fera frissonner de plaisir

Du 19 au 22 janvier
Infos et programmme complet :
bm.dijon.fr ou nuitsdelalecture.fr

Cette 2ème édition des Nuits de la lecture, proposée par le Centre National du livre, aura pour thème "La peur". Pour l'occasion, les bibliothécaires dijonnais ont concoté un programme à faire frissonner petits et grands. Parmi les nombreux rendez-vous proposés :

- **Nuit fantastique :** préparez vos lampes de poche et vos déguisements pour une soirée de sorcellerie. (Bibliothèque Mansart, le 20/01 de 20h à 23h. 8 ans et +, inscription sur place ou au 03 80 48 80 50).
- **Lectures frissons :** tremblez en compagnie des personnages les plus détestés de la littérature jeunesse ! (Médiathèque Champollion, le 20/01 de 18h à 19h. 6-11 ans, inscription sur place ou au 03 80 48 84 04).
- **Sueurs froides :** 3 films d'Alfred Hitchcock à (re)découvrir munis de bonbons et de popcorn : *Sueurs Froides*, *Psychose* et *Les Oiseaux*. (Bibliothèque La Nef, le 21/01 de 21h à 1h. 16 ans et +, entrée libre dans la limite des places disponibles, réservation en ligne souhaitée mais non obligatoire).
- **Un fantôme à la bibliothèque :** découvrez les secrets du fantôme qui la hante au travers de récits. (Bibliothèque Centre-ville jeunesse, le 21/01 de 18h30 à 19h30. 8-12 ans, inscription sur place ou au 03 80 48 82 42).
- **BRRRR... TREMBLEZ !** Lectures à la torche d'une petite sélection d'histoires inquiétantes mais qui se terminent bien ! (Bibliothèque Fontaine d'Ouche, le 21/01 de 10h à 11h. 3 ans et +, entrée libre dans la limite des places disponibles).
- **Question pour un frisson :** affrontez-vous par équipe et testez vos connaissances sur le cinéma et la littérature d'horreur. (Bibliothèque Fontaine d'Ouche de 16h à 17h. 16 ans et +, inscription sur place ou au 03 80 48 82 27).

Budgets participatifs : à vos projets !

Grâce aux budgets participatifs, depuis 2008, 402 projets ont été réalisés avec la participation active des habitants : aires de jeux, jardins partagés, agrès sportifs... En 2023, 450 000€ seront répartis entre les 9 Ateliers de quartier, pour donner vie à vos idées. Jusqu'au 31 janvier, les Dijonnaises et Dijonnais sont invités à déposer leurs projets en ligne sur **dessinons.dijon.fr** ou dans les urnes mises à disposition à l'Hôtel de ville - Passage Logis du Roy et dans les maisons d'éducation populaire.
Toutes les propositions seront étudiées par les services de la ville afin d'évaluer leur faisabilité. Pour être recevable, le projet doit améliorer concrètement le quotidien des habitants du quartier ou de la ville et être en lien direct avec les compétences municipales comme, par exemple, la culture, le sport ou encore les actions de solidarité.

Les membres des Ateliers de quartier choisiront ensuite les initiatives qui verront le jour parmi les propositions jugées réalisables. Une fois validés en conseil municipal, ces projets feront l'objet de groupes de travail ouverts à la participation des habitants.
Infos : dessinons.dijon.fr

En bref

Du nouveau pour le CME !

La séance plénière d'installation de la 11ème mandature, s'est tenue le 14 décembre, pour les 44 enfants élus au Conseil municipal d'enfants (CME).
Suite aux consultations citoyennes initiées dans le cadre du projet Génération Dijon, l'organisation du CME évolue et comporte désormais 3 commissions thématiques : "Solidarité, santé, égalité" avec Kildine Bataille comme élue référente, "Transition écologique" avec Delphine Blaya comme élue référente et "Communication, participation à la vie de la cité" avec Christophe Avena comme élu référent.
Hamid El Hassouni, quant à lui, assurera la coordination de ces 3 commissions.
Infos : dijon.fr

Second repas végétarien

Les familles qui le souhaitent ont désormais la possibilité de commander un 2nd repas sans viande hebdomadaire pour leurs enfants déjeunant au restaurant scolaire. Pour en profiter, il suffit de choisir cette option sur eservices.dijon.fr, par téléphone au 0 800 210 519 ou dans les accueils-informations de la ville. Le plat de substitution sera indiqué en italique sur les menus.
De la même manière, les familles qui auront demandé un repas sans porc pourront connaître le plat qui sera servi à la place.
Infos : dijon.fr

Tous les événements, activités et manifestations présentés sont soumis aux règles sanitaires en vigueur et susceptibles d'être modifiés, reportés ou annulés.

Jardin aquatique

En présence d'un ou plusieurs parents, les enfants âgés de 6 mois à 8 ans peuvent évoluer dans le petit bassin et découvrir les ateliers mis en place lors des Jardins aquatiques.
Cette activité n'est pas encadrée mais les maîtres nageurs sont présents pour conseiller et surveiller. L'accès est libre et sans réservation.
Piscine Fontaine d'Ouche :
- Samedi de 11h à 13h
- Dimanche de 9h à 13h

Piscine Grésilles :
- Samedi de 10h à 13h
- Dimanche de 9h à 13h

Infos : dijon.fr

"Meilleurs vœux de Dijon"

Réalisez une carte de vœux à partir de photographies et de peintures de monuments et paysages dijonnais.
Les 14 et 18 janvier à 14h30, au 1204. Familles et enfants de 6 à 10 ans. Inscription obligatoire
Infos : musees.dijon.fr

Côté santé

Incolore et inodore, le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique imperceptible.
À l'origine de nombreuses intoxications en période hivernale, il peut provenir d'appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.
Pour se protéger, il faut : faire vérifier les appareils de chauffage par un professionnel, ne pas utiliser les appareils de cuisson pour se chauffer, ne pas utiliser d'appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le logement, ne mettre que du bois (sans vernis ou peinture) dans le poêle à bois, ne pas utiliser un chauffage d'appoint plus de 2h de suite, ne pas boucher les aérations du logement et aérer le logement pendant au moins 10 minutes/jour même en hiver.
Infos : santépubliquefrance.fr

Le Lab de la Cité des bébés

Lors de la journée "Petite enfance et nature" du 2 juillet dernier au Jardin de l'Arquebuse, vous avez rencontré l'équipe du Lab de la Cité des bébés sur l'atelier "Détournement créatif".
Si l'occasion se présente, n'hésitez pas à aller leur rendre visite dans leurs locaux situés à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Un lieu chaleureux et gratuit pour vous et votre tout-petit de moins de 2 ans conçu comme un nid sécurisant : sol, murs, jeux, doudous... l'espace est volontairement sans plastique ni écran. Le lab de la Cité des bébés favorise le développement cognitif et psychomoteur ainsi que la rencontre entre bébés, familles et professionnels. Un territoire expérimental pour préfigurer ensemble la Cité des bébés de demain !

Si vous n'avez pas prévu de vous rendre à Paris, pas de problème ! Vous trouverez de nombreuses idées d'activités à réaliser à la maison avec votre enfant sur le site internet du Lab des Bébés.
Infos : cite-sciences.fr

©Unsplash/Kevin Gent

©Ville de Dijon

L'image du mois

Bien vivre ensemble

Lors de la semaine des droits de l'enfant en novembre, les CM2 de l'école Château de Pouilly ont profité du temps de pause méridienne pour réfléchir aux notions de droits et de devoirs et aux règles de vie de l'école et du périscolaire.

Une soirée spéciale a ensuite été organisée pendant laquelle les enfants du périscolaire ont dévoilé un jeu de memory qu'ils ont créé.
Cette réflexion sera le socle commun d'actions menées tout au long de l'année pour favoriser le bien vivre ensemble et lutter contre le harcèlement scolaire.

Qu'est-ce que tu fais pour les vacances ?

Avec Dijon sport découverte pratiquez toutes sortes d'activités sportives ou artistiques pendant les vacances d'hiver : roller, patin à glace, escalade, trampoline, activités aquatiques, athlétisme, football, sports américains, éveil au théâtre pour les enfants de 5 à 8 ans, ateliers dans les différents musées de la ville, arts plastiques, dessin manga pour les ados... Chacun trouvera de quoi se faire plaisir !
Pour les adultes, une offre conséquente en soirée avec la possibilité de découvrir le badminton, le pilates, le Qi Gong, la gym bien être, l'aquabike, mais également des ateliers de modelage d'argile polymère ou de peinture à l'aquarelle.
Activités du 6 au 10 février (inscription du 11 janvier au 5 février) et du 13 au 17 février (inscription du 11 janvier au 12 février)
Inscriptions sur eservices.dijon.fr
Infos : dijon.fr

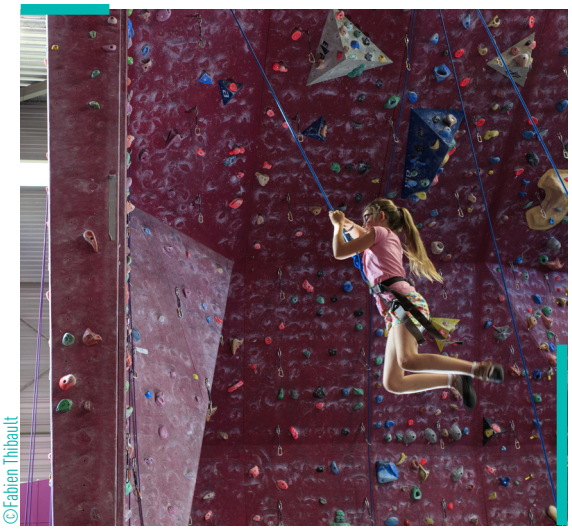
©Fabien Thibault

Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur **www.dijon.fr**
Directeur de la publication : François Rebsamen, maire de Dijon • Maquette et rédaction : Directions communication et cohésion sociale